

- Transmis en Préfecture le 14 décembre 2022

- Retour Préfecture le 14 décembre 2022

Identifiant de télotransmission 073 217300656 20221212 lmc1H28304H1-DE

TARIFS A COMPTER DU 1er JANVIER 2023 OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC

TRAVAUX		
Droits de voirie fixes		
Tarification applicable à toutes les occupations sur les espaces publics ouverts à la circulation, quel que soit le maître d'ouvrage		
LIBELLÉS	UNITE	TARIFS 2023
Frais d'instruction pour toute autorisation de voirie	Forfait/usage	25,00 €
Echafaudage sur pieds, tunnel ou encorbellement	Forfait/mois	74,00 €
ZONE NON REGLEMENTEE : Toutes occupations du domaine public avec emprise : (travaux, dépôts de matériaux, abris-bennes, clôtures provisoires, palissades* etc.)		
Inférieur ou égal à 1 mois	m ² /jour	0,30 €
De 1 mois à 6 mois	m ² /jour	0,40 €
Supérieur à 6 mois	m ² /jour	0,50 €
ZONE ENTREE DE VILLE (BLEUE) : Toutes occupations du domaine public avec emprise : (travaux, dépôts de matériaux, abris-bennes, clôtures provisoires, palissades* etc.)		
Inférieur ou égal à 1 mois	m ² /jour	0,50 €
De 1 mois à 6 mois	m ² /jour	0,70 €
Supérieur à 6 mois	m ² /jour	0,90 €
ZONE CENTRE (VIOLETTE) : Toutes occupations du domaine public avec emprise : (travaux, dépôts de matériaux, abris-bennes, clôtures provisoires, palissades* etc.)		
Inférieur ou égal à 1 mois	m ² /jour	0,90 €
De 1 mois à 6 mois	m ² /jour	1,20 €
Supérieur à 6 mois	m ² /jour	1,50 €

- Transmis en Préfecture le 14 décembre 2022
- Retour Préfecture le 14 décembre 2022
- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20221212-lmc1H28304H1-DE

Fermeture voies de circulation	UNITE	TARIFS 2023
Fermeture totale de la chaussée (circulation ouverte aux bus), en journée	Forfait/jour	400,00 €
Fermeture totale de la chaussée (circulation ouverte aux bus), demi-journée ou nuit	Forfait/jour	200,00 €
Fermeture totale de la chaussée, en journée	Forfait/jour	300,00 €
Fermeture totale de la chaussée, demi-journée ou nuit	Forfait/jour	150,00 €
Bulle de vente		
Installation bulle de vente	Forfait/mois	500,00 €
*Une réduction de 25 % des tarifs sera appliquée lors de travaux de construction d'immeubles ou de rénovation de façades où une palissade valorisant le bâtiment réhabilité (ou construit) est installée.		
*Dans le cadre de travaux ayant une emprise au sol dans la limite de 0,5 m du domaine privé/public, les tarifs "zone non-réglémentée" seront appliqués, quel que soit le lieu de l'occupation.		
*Dans le cadre de travaux de mise en sécurité/travaux de péril et/ou dans le cas de réhabilitation de logements sociaux et/ou dégradés, les tarifs "zone non réglémentée" seront appliqués, quel que soit le lieu de l'occupation.		

MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE PUBLIC POUR UN EVENEMENT (hors stationnement)		
LIBELLÉS	UNITE	TARIFS 2023
Mise à disposition du Parc de Buisson rond pour les cirques et autres activités commerciales payantes (représentations, salons professionnels etc...)	Entre 1 et 7 jours	357,00 €
	Entre 7 et 14 jours	561,00 €
	Entre 14 et 21 jours (maximum)	765,00 €
Occupation pour usage commercial	Forfait/jour	25,60 €
Artistes de rue (peintres etc...)	Forfait/jour	10,10 €
Manèges	Le m ² /jour	0,14 €

FRAIS DE RELANCE SUITE NON DECLARATION DE CHANTIER OU DEF AUT D'AUTORISATION		
LIBELLÉS	UNITE	TARIFS 2023
1ère relance	Forfait	50,00 €
2ème relance, si aucune réponse dans les 24 h	Forfait	100,00 €